

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Enquête publique relative au projet d'élaboration de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine des communes de Pouzauges et de Sèvremont

Par Arrêté n°CC2024_155R du 20 juin 2024, M^{me} la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative au projet d'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine intercommunale (AVAPi) sur les communes de Pouzauges et de Sèvremont.

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges (CCPP) - Maison de l'Intercommunalité BP 10267 La Fourrière 85702 Pouzauges Cedex. Les informations pourront être demandées auprès de M^{me} BRET-CAPITAINE, responsable du Service Urbanisme et Habitat de la CCPP.

Par décision n° 2024DKPDL1 du 5 février 2024, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) après examen au cas par cas du projet d'AVAPi sur la CCPP a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale.

Par décision n° E24000066/85 du 10 avril 2024, M. le Président du Tribunal administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Philippe GONZALES, cadre supérieur en ingénierie en retraite.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours consécutifs, du 03/09/2024 à 8h30 au 02/10/2024 à 17h00 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- Sur support papier, aux lieux et heures d'ouverture suivants :
 - au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
 - en mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00.
 - en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h
- À partir d'un poste informatique, aux mêmes lieux et heures : consultation du dossier en ligne.
- Par voie dématérialisée : consultation et téléchargement du dossier à partir du site <https://www.paysdepouzauges.fr/>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions :

- En les consignant sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture suivants :
 - au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
 - en mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00.
 - en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h
- En les transmettant par voie écrite ou orale au Commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous.
- En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par voie postale, avec mention « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante :
M. le Commissaire enquêteur -Enquête publique AVAPi - Communauté de Communes du Pays de Pouzauges Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges
- En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante :
urbanisme@paysdepouzauges.fr, en précisant en objet du mail :
ENQUETE PUBLIQUE AVAP CCPP 2024 - À L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique seront consultables au siège de l'enquête aux heures d'ouverture précisées ci-dessus.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes :

- Le 03/09/2024 de 9h à 12h – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges
- Le 10/09/2024 de 9h à 12h – en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein - 85700 Sèvremont
- Le 17/09/2024 de 9h à 12h – en mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville - 85700 Pouzauges
- Le 24/09/2024 de 9h à 12h – en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein - 85700 Sèvremont
- Le 02/10/2024 de 14h à 17h – au siège de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges

À l'issue de l'enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à M^{me} la Présidente de la CCPP son rapport et ses conclusions motivées. À réception, le rapport et les conclusions seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, à la mairie de Pouzauges et à la mairie de Sèvremont aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'ensemble sera également consultable sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges <https://www.paysdepouzauges.fr/>

Le projet d'AVAPi sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, des Personnes Publiques Associées consultées et des résultats de l'enquête publique. Il sera présenté lors d'une dernière commission locale puis soumis au Préfet. Après avis du Préfet, le projet sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

